

Panique à bord : plus de LGBT, de droits des femmes, de climat... sur le site Internet de la Maison Blanche

écrit par Maxime | 22 janvier 2017



<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-monde/virons-trump-le-s-anti-trump-crient-leur-colere-dans-plusieurs-pays-21-01-2017-6600570.php>

Un homme en slip couleur chair (et quelques accessoires que je ne porterais pas même si on me les offrait) et des voilées promenant leurs bambins avec vue privilégiée sur le derrière du monsieur ont manifesté à Athènes !

Etrange mélange des genres, « pudeur » et « impudeur » se côtoient pour manifester contre Trump...

On est actuellement en plein climat d'hystérie, en s'alarmant du simple fait que le site Ininternet de la maison blanche (<https://www.whitehouse.gov/>) n'affiche plus une page sur les droits des femmes, des LGBT, le climat, etc.

http://quebec.huffingtonpost.ca/2017/01/20/droits-lgbt-supprimees-site-maison-blanche_n_14289394.html

<http://www.europe1.fr/international/quand-femmes-rechauffement-climatique-et-droits-civiques-disparaissent-du-site-de-la-maison-blanche-2956825>

Pourtant, c'est une saine idée car un tel site n'a pas à mettre en évidence ce qui intéresse une communauté de personnes et non tout citoyen. Il paraît normal qu'il n'y ait pas une partie du site pour les Noirs, une version pour les Blancs, une pour les hommes, une pour les femmes, une pour les hétéros, une autre pour les homos, les riches, les pauvres, etc. Bref, c'est un républicain.

Quant aux questions climatiques, Trump paraît effectivement ne pas vouloir s'en mêler, ce qui expliquerait cette nouvelle présentation.

De toute façon, la plupart des questions législatives relèvent de la compétence des Etats. « *There is no general federal common law* » est un adage fondamental pour la construction du droit américain, dégagé par la jurisprudence depuis un siècle bientôt (ce qui est beaucoup au niveau de l'histoire de cet assez jeune pays), tandis que le dixième amendement fait de la compétence fédérale une compétence d'attribution, exceptionnelle. En effet, « l'article I, section 8, précise les compétences de la Fédération (relations internationales, défense, commerce international et interétatique (commerce clause), monnaie) ».

<http://www.senat.fr/lc/lc242/lc2424.html>

On est en train de nous faire croire que Trump va remettre en cause tout un ensemble d'acquis, par exemple les droits des couples homosexuels, alors qu'il a déclaré qu'il ne reviendrait pas sur le droit au mariage.

<http://www.europe1.fr/international/trump-ferme-sur-lavortement-et-les-armes-accepte-le-mariage-homosexuel-2899418>

Trump a simplement voulu, semble-t-il, mettre en évidence ses priorités, le reste relevant du domaine de l'accompli, du mémoriel et non de l'actuel.

La législation américaine est d'ailleurs accessible sur

d'autres sites, de même que le site de l'Elysée en France diffère du site Légifrance consacré à l'accès au droit (<http://www.elysee.fr/> et <https://www.legifrance.gouv.fr/>)

Pour les Etats-Unis, le gouvernement fédéral a mis en ligne un site d'accès au droit également : <https://www.usa.gov/laws-and-regulations>

Pas de quoi fouetter un chat donc ! Cette polémique est futile !

Trump n'a tenu aucun propos négationniste ou haineux qui justifierait une telle levée de boucliers.

Je pense qu'il aurait cependant gagné à ne pas déterrer la question de l'avortement.

Il existe dans ce domaine un « effet cliquet », certes diffus mais qui se manifeste tant en psychologie sociale qu'en droit, la notion étant employée dans un nombre important de disciplines (la liste n'étant pas exhaustive : https://fr.wikipedia.org/wiki/Effet_cliquet).

De plus, la question dépend du droit des Etats fédérés dans une large mesure (un référendum n'étant concevable qu'à ce niveau).

S'il a été élu sur un programme remettant en cause le planning familial (budget fédéral), c'est un choix de politique qui paraît autorisé par la constitution et la jurisprudence de la Cour suprême...

Défiler pour s'y opposer, alors que c'était dans le programme présidentiel

(<http://www.leparisien.fr/election-presidentielle-americaine/election-americaine-voici-le-programme-auquel-s-est-engage-donald-trump-09-11-2016-6307536.php>), c'est s'opposer au résultat des urnes, de la même façon que les « manif pour tous » sont intervenues malgré le choix des électeurs en France, indépendamment de tout débat sur le fond à ce sujet...